

RAPPORT DE LA DE CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE SOUS LE THEME "BIODIVERSITE MARINE"

Côtes de Kribi, du 23 au 24 mai 2012



Préparé par : **GBETNKOM NDAM Hamed**
TSAMA NJITAT Valérie
MBOUFACK Collins Bruno

Sous la supervision de : **Mme GALEGA Prudence,**
Point Focal de la Convention sur la Diversité
Biologique

Juin 2012

SUMMARY REPORT



22 May 2012
**INTERNATIONAL DAY
FOR BIOLOGICAL DIVERSITY**
Marine Biodiversity

The coastal town of Kribi and its environ was at the center of the celebration of the 2012 International Day of Biodiversity in CAMEROON under the global theme of “Marine Biodiversity” . Presided over by Hon. Hele Pierre, Minister of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development accompanied by Dr. Djalloh Aboubakar, the Minister Delegate and the Senior Divisional Officer for the Ocean Division, the celebration which brought together over 300 participants drawn from key central and local government departments, UNDP, GIZ, WWF, National NGOs, community based organisations of fishermen, women, youth and children all from the Kribi

The two-day celebration organized on the 23rd and 24th of May 2012 was characterized by field visits to 3 key sites that demonstrate the value of shrimp biodiversity to promoting small scale business, the negative consequences of coastal erosion to sustainable coastal tourism and the increasing human pressure and threats to mangrove ecosystems and the socio-economic and ecological benefits they provide.

As a start off, the Mayor of the Council welcomed the august guests to his community. Thereafter, a walk through a degraded coastal forest led the Ministers and the participants to the banks of the Lobe. Women of the Ocean Division demonstrated a Shrimp Aquaculture project initially funded by the GEF/UNDP Small Grants Project and today financed by the Congo Basin Partnership Fund. The resources and ecosystem services offered provide a best practice for marine resource conservation the sustainable use of the resources and the improved livelihood from the small scale businesses by the women.

The second site was a coastal tourism site by the Lobe Falls, a unique feature where the river drains into the ocean with a fall. This visit enabled participants to experience the coastal erosion of this site which has seriously impacted touristic activities. A Children’s environmental club of the region presented several activities on this site and carried out quizzes leading to an award to

best performing children. Activities of the Coastal Tourism project to minimize the impact of pollution was presented.

Visit to the second site in Iodji, 15 kms away also enable participants to observe the potentials of coastal tourism and the major threats from pollution. A major highlight here was the boat drive by the Minister and his delegation to mangrove generation sites. The importance of mangroves to the ecosystem and the population presented by experts yet the critical threats to this ecosystem was experience from the wide and fast degraded areas visited. The mangrove generation project was presented as an important response

The second day of the celebrations was an official ceremony that was marked by the presentation of the message of the Executive Secretary of the CBD, presentation of activities by international organisations in the ecological region, a film presentation on the importance of marine biodiversity and the speech of the Minister of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development.

This celebration enabled the participants and key stakeholders to make major recommendations and the wide media coverage given to the event created a wide sensitization nation-wide.

INTRODUCTION



22 mai 2012
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Biodiversité marine

La Convention sur la Diversité Biologique célèbre la Biodiversité le 22 mai de chaque année. Le Cameroun ayant ratifié cette convention se joint au reste du monde pour célébrer cette journée. Au Cameroun, la célébration de la fête nationale du 20 mai a conduit au report de ladite journée du 23 au 24 mai. Les activités de cette journée dont le thème est « Biodiversité marine » se sont étalées sur deux jours. D'abord la visite des sites de projets ensuite le lancement officiel de la Journée Internationale de la Biodiversité (JIB).

I Les participants

Les travaux de cette célébration étaient sur la présidence de son Excellence, Monsieur HELE Pierre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) qu'assistait Monsieur NANA ABOUBAKAR DJALLOH, Ministre Délégué.

Y ont également pris part (voir fiche de présence en annexe) :

- les personnes ressources du MINEPDED ;
- les autorités administratives et municipales de Kribi notamment le Préfet, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine, les Sous- préfets et les Maires de Kribi I et II;
- les représentants des partenaires au développement ;
- les représentants des ministères sectoriels tels que : le MINEPIA, le MINTOUR, le MINEE, MINFOF, le MINIMIDT ;
- les représentants des institutions de recherche (IRAD) et Universitaires (Yaoundé I) ;
- les représentants de la société civile ;
- les communautés locales.

Comme relevé plus haut, la célébration de la JIB 2012 a connu deux grandes phases à savoir, la visite des sites de projets sur le terrain et les cérémonies de lancement officiel.

II. 1- Visite des sites de projets sur le terrain (23/ 05/ 2012)

La visite des sites de projets a été effectuée le 23 mai 2012. Sur le patronage de Monsieur Hele Pierre, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) assisté du Dr. Djaloh Aboubakar, Ministre Délégué (MINDEL), quatre sites ont été visités, à savoir le site du projet aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement des associations des femmes et faciliter par l'ONG

Organisation pour la Protection de l'Environnement et le Développement (OPED), les sites du Projet pilotes COAST (Chutes de la Lobé et Plage de Londji) et le site pilote du projet de conservation et de gestion participative des écosystèmes de mangroves à Londji.

La visite des terrains étaient Coordonné par Mme Galega Prudence, Point Focal de la CDB et animées par le Délégué Régional du Sud pour le MINEPDED et Monsieur NDI OMDOUMOU Joachim.

A. Site du « projet aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement »

La visite du site du « projet aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement » a été marquée par trois moments forts, d'abord l'accueil des ministres par la Communauté de MBEKA, puis par le responsable de l'OPED, le mot de bienvenue du Chef de village de Mbeka'a et la présentation du projet.

L'accueil des participant à l'entrée du site a été marqué par les chants, et les cris de joie témoignant la satisfaction des populations de Mbeka'a (photo 1).



Photo 1 : accueil des ministres par les Communautés de Mbeka'a

1- Présentation du site et description du site pilote

Par la suite, la parole a été donnée au Chef du Village Mbeka'a qui a souhaité la bienvenue aux Excellences dans sa communauté et sur le site de leur projet. Le chef dans son allocution a dit que ce projet leur permettait d'élever les crevettes dans la zone tout en tenant compte de la pérennité des espèces par la sauvegarde des celles qui sont encore immatures. Il a également signalé le problème d'érosion au niveau des côtes situées dans son village particulièrement au niveau des Chutes de la Lobé. Il a enfin présenté sa gratitude aux Ministres pour cette visite ainsi que pour tous les soutiens que le MINEPDED ne cesse d'apporter à son village.

2- Présentation du projet aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement ainsi que d'autres initiatives de l'OPED dans la zone

Le projet aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement est un projet de l'OPED qui dispose d'une équipe de travail constituée des personnes ressources, des populations locales en majorité les femmes, d'un homme handicapé et d'un chef pygmées.

Cette équipe de travail est constituée de plusieurs organisations notamment :

1. Le GIC FEPAM (Femmes agricultrices et pêcheuses de crevettes de Mbeka'a ;
2. L'ADEPAM (Association des Femmes pêcheuses et agricultrices de Mbeka'a ;
3. Le GIC CEAC (Femmes Actives) ;
4. Le Groupe de femmes fumeuses de poissons ;
5. Le Groupe des éleveuses de crevette.

Pour la réalisation de ce projet, l'OPED a bénéficié des appuis multiformes notamment ceux du FEM, du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) et de la BAD notamment.

Le processus a débuté en 2009, par l'expérimentation des bambous de chine de manière beaucoup plus artisanale. Le processus a évolué vers l'expérimentation des systèmes de cages construits à l'aide des tôles ondulées, des coudes pression, des tuyaux PVC 100, des tuyaux PVC pression, de la colle tangit et du grillage moustique corde nylon (photo 3). Avec cette méthode de cages, les petites crevettes sont mises en cage, puis engraisées, conservées avant la commercialisation par les femmes

Selon le responsable de l'OPED, le système de cages en tôles permet d'avoir des crevettes pendant toute l'année mais aussi de les conserver pour les

vendre plus chères en période où les prix sont élevés sur le marché. Il a signalé qu'une méthode d'expérimentation par un processus post-larvaire qui permettrait de mettre sur le marché des petites crevettes de quelques jours pour élevage comme cela se fait avec les poulets de chair, est en cours d'étude avec l'appui d'un expert du domaine.



Photo 3 : dispositifs de cages utilisés par les femmes de l'OPED pour pêcher les crevettes

- **Alimentation des crevettes**

Il ressort de l'intervention du représentant de l'OPED que les crevettes sont engraisées par le manioc bouilli, les noix de coco et de palmes et la plante *Commelina benghalis* (Commelinaceae) qui est une plante indicatrice de pollution ayant des fortes capacités d'absorption des nutriments et des métaux lourds. Toutefois, l'inquiétude pourrait se poser sur la qualité sanitaire de ces crevettes. A cet effet, pour se rassurer de la qualité sanitaire desdites crevettes, les personnes ressources de l'OPED devraient analyser les métaux lourds et les parasites dans ladite plante.

- **Protection des mangroves**

Concernant la protection des mangroves, le représentant de l'OPED a signalé qu'une sensibilisation est faite auprès des populations locales pour qu'elles utilisent les écailles de poissons pour fumer d'autres poissons car cette méthode permet également d'obtenir des poissons fumés dorés comme ceux fumés à l'aide du bois des mangroves. Les habitudes locales, soutiennent le fait qu'en utilisant le bois de la mangrove au niveau des fumoirs, les poissons obtenus sont dorés et plus sollicités par la clientèle. Il a enfin présenté les membres du groupe responsable de l'animation au niveau local

- **Démonstration du procédé tel que appliqué par les femmes de l'OPED**

Après le mot du Ministre, une démonstration grandeur nature, du procédé a été faite par les femmes de l'OPED. L'assistance a été éduquée sur l'ancienne méthode qui consistait en l'utilisation d'une nasse (*Bongolo* en langue locale). En effet, les femmes trempaient les nasses à 17 h et les retiraient le lendemain matin. Toutefois, principal inconvénient noté était la capture des crevettes immatures.

Le système de cage utilisé aujourd'hui permet de garantir la pérennité de l'espèce, car un tri est effectué et les petites crevettes sont remises en cage pour être engraisées en vue des récoltes futures. Ces cages permettant de conserver entre 150 et 200 crevettes en moyenne. Il a été signalé que pour atteindre les résultats, les étapes que sont le tri, la pesée et l'engraissement sont indispensables (Photo4).

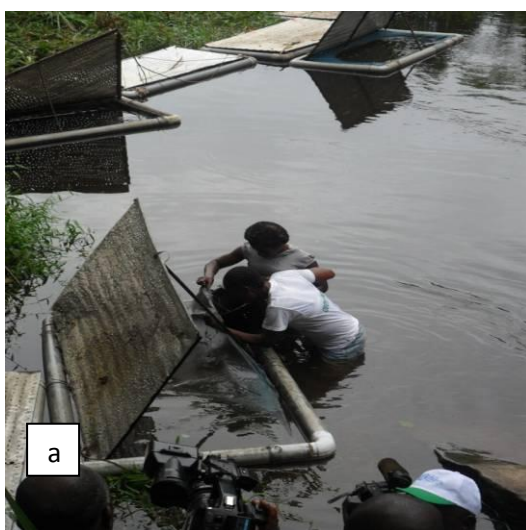


Photo4 : a) démonstration du procédé par les femmes ; b): crevettes pêchées dans le seau.

Le MINEPDED dans son allocution, a à son tour pris la parole pour remercier les populations et les membres de l'OPED de l'accueil et des mots aimables formulés à son attention et à sa suite. Il a loué l'effort des femmes de l'OPED en signalant que cette expérience devrait être capitalisée, modernisée et copiée dans d'autres lieux même au-delà de nos frontières. Il a exprimé sa satisfaction et son admiration pour le projet en signalant la volonté de son Ministère de toujours accompagner de telles initiatives.

Le responsable de l'OPED a ensuite remercié l'assistance en signalant que son organisation travaille sur les foyers améliorés dans le cadre du MDP (Mécanisme de Développement Propre), ainsi que dans le processus de REDD+. A sa suite, la Coordinatrice du GEF Small Grants Programme, Dr. Marie Laure MPECK NYEMECK, partenaire de ce projet a pris la parole pour remercier l'Etat du Cameroun à travers le MINEPDED qui a permis l'utilisation des Fonds STAR du FEM pour soutenir des organisations comme OPED dans de tels projets. Elle a également exprimé sa satisfaction par rapport à la volonté du MINEPDED à soutenir la reproduction d'une telle initiative. C'est autour de 11h 40 min que la visite de ce site à pris fin.

De la visite du site du projet aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement, il se dégage deux principaux constats, à savoir : le travail fait par en majorité par des femmes et les couches défavorisées et l'utilisation des techniques locales adaptées.

B/ Site de la chute de la Lobé

Les Chutes de la Lobé est caractérisé par les chutes qui se versent directement dans la mer. Ce site est en cours d'inscription comme patrimoine de l'humanité de l'UNESCO dans la catégorie « du paysage culturel ».

Il ressort des différentes observations que le site est affecté par le phénomène d'érosion de la côte qui fait disparaître considérablement la plage à cet endroit. Après avoir fait un tour sur ce site, la parole a été donnée au Point Focal du Projet COAST en la personne de Monsieur MOUSSA SEIBOU.



Photo5 : Le MINEPDED sur le site des Chutes de la Lobé

Le projet COAST est porté par deux principales : le MINEPDED et le MINTOUR qui disposent chacun d'un Point Focal. Dans sa présentation, Monsieur MOUSSA SEIBOU a signalé que ce projet est implémenté dans neuf (09) pays africains et a pour objectif principal le renforcement de capacités des populations pour une gestion durable des côtes. Il a également insisté sur le fait qu'il s'agit principalement d'un projet de renforcement des capacités et non d'un projet de réalisations physiques.

Sur le problème de l'érosion côtière, il a évoqué le cas des plages au Sénégal qui ont connu les mêmes problèmes et ont bénéficié d'une technique d'enrochement qui a donné satisfaction. Il a signalé que ce projet qui vise à réduire l'impact du tourisme sur l'environnement côtier a trois sites de démonstration dans le Département de l'Océan (Chutes de la Lobé, Grand Batanga et Londji).

- **Réalisations du projet**

Dans ce site de démonstration, M. FABISIN, Coordonnateur du Projet COAST a énuméré quelques activités réalisées dans le cadre dudit projet parmi lesquelles :

- la formation faite sur la GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières) ;
- l'organisation des journées d'investissement humain et distribution de matériel d'assainissement (brouettes, râtaux, pelles...), à la plage voisine de Bwambé;
- l'implantation de panneau de sensibilisation ;

- la sensibilisation des jeunes sur leur rôle quotidien dans la réalisation des objectifs du projet.

A leur suite, le Délégué Régional du Sud pour le MINEPDED, Monsieur NDI ONDOUMOU dans la phase d'animation a demandé à la population de changer de comportement car le phénomène vécu est aussi due à l'extraction du sable et que la responsabilité de chacun est interpellée. Pour édifier cela, il a utilisé des proverbes locaux illustratifs tels « ce n'est pas le jour qu'on mange l'écureuil qu'on attrape la hernie » comme pour dire qu'aujourd'hui nous sommes de plus en plus victime des actes d'irresponsabilité posés dans le passé.

Prenant la parole, le Ministre a signalé que le problème d'érosion de la côte était très sérieux, surtout pour cette zone qui à un caractère touristique singulier dans le monde. Il a sollicité la contribution de chacun pour changer positivement ce paysage car il s'agit d'une affaire de tous. Il a par ailleurs signalé qu'une réflexion allait être menée pour trouver une solution durable à ce problème d'érosion côtière.

La phase du jeu de questions-réponses animée par le Délégué Régional du Sud pour le MINEPDED a suivi l'allocution du Ministre. Cette phase très animée a connue la participation d'une trentaine d'enfants de Kribi. Des questions couvrant le thème de la journée de la biodiversité, les activités du MINEPDED et les problèmes environnementaux connus au niveau local ont été abordés.

A l'issu de ce jeu, les meilleurs ont été félicités et primés par le Ministre. Par la suite, cette séquence d'événement a été matérialisée par une photo de famille (photo6).



Photo 6 : Jeu de questions réponses animé par le Délégué Régional du Sud

C'est aux environs de 13 heures que les participants ont quitté le lieu sous les animations de divers groupes de danse et d'une ferveur populaire témoignant de la satisfaction de la population locale suite à cette visite.

C/ Site de Londji

Ce site de démonstration se trouve à 15 km du centre ville de Kribi. Ses principales caractéristiques sont:

- important marché de poissons et centre traditionnel de fumage ;
- existence de nombreuses résidences de vacances ;
- occupation anarchique de l'espace;
- site attractif par la présence de forêt littorale, de mangroves et des rivières.

Une fois arrivée à Londji, les participants ont été accueillis solennellement par les communautés locales sous la direction du représentant du Chef de village. Après ledit accueil et la remise des bouquets de fleurs, l'hymne national a été exécuté par les écoliers d'une école publique de la localité.



Photo7 : Accueil sur le site de Londji

Le représentant du Chef dans son allocution, a remercié, le Ministre et les participants pour la visite. Il a par la suite fait les présentations géographique et socioéconomique du village Londji. Il a aussi relevé quelques difficultés à savoir : la fermeture (bouchage) de la rivière par le sable, le manque d'EPI (équipement de protection individuel), la coupe persistante de la mangrove, le manque de matériel de travail, le risque de pollution par les hydrocarbures, le besoin en latrines, l'incivisme des populations en matière d'hygiène et salubrité.

Le Point Focal et le Coordonnateur du projet COAST ont rappelé les objectifs du projet et les activités menées jusque là. Il a été signalé le caractère particulier du site de Londji dans le choix des sites de démonstration du projet au départ du fait du caractère jadis insalubre de la zone. Ainsi dans le cadre du projet, sur le site de Londji deux groupes de travail existent (Groupe écotourisme et Groupe hygiène salubrité).

Les participants se sont dirigés sur les rives de la rivière Londji pour la visite des plantations de palétuviers. Cinq pirogues à moteur ont été mises à contribution pour transporter seule les membres de la délégation du Ministre vers les principaux sites de reboisement. Sur la conduite du leader local du GIC PPRN (Protection et Régénération des Mangroves), M. BASSOCK Emile, la délégation est parvenue dix minutes plus tard au premier site. La parole a été donnée à Dr. Gordon expert du domaine pour présenter la mangrove. On a pu retenir de sa présentation que la mangrove est une forêt constituée essentiellement de palétuviers (Photo 8).



Photo 8: a et b embarcation des Ministres vers les parcelles de mangroves reboisées

Le Cameroun dispose d'une superficie de forêt de mangrove estimée à près de 200 000 ha et occupe la 6^{ème} position en terme de classement des pays africains. Cet écosystème particulier s'étend sur près de 40% de la côte. On les répartie en 03 blocs à savoir :

- le bloc du Rio del Rey ;
- le bloc de l'estuaire du Cameroun qui va du fleuve Moungo à la Sanaga ;
- le block Ntem qui va de Londji à Campo Ma'an.

Il a signalé que cette mangrove faisait l'objet de coupe anarchique dues à:

- la coupe pour le fumage de poisson (car par le fait que le bois de la mangrove brûle même étant à l'état frais, les populations déclarent qu'en l'utilisant pour le fumage de poissons ceux-ci sont plus dorés) ;
- l'extension des villes avec les activités de développement et les grands projets.

Il précise que l'estimation faite permet de dire qu'environ 1ha par an sont détruite d'où ce projet de régénération artificielle mise en place par le MINEPDED. Il signale par la suite qu'il existe des palétuviers à racine échasses encore appelés palétuvier à bois rouge et les palétuviers à bois blanc. Ces espèces se développant dans un écosystème fragile mais très important non seulement pour son rôle dans la reproduction des poissons mais aussi pour l'équilibre du milieu.

La parole a été par la suite donnée à Dr. Ayissi, un autre expert du domaine. Il a entretenu l'assistance sur le fait que la mise en place de barrage de retenue au niveau des grands cours d'eau était aussi un facteur de destruction de mangrove car selon lui cet écosystème se développe dans les zones de balancement de marrée ou l'eau est plus ou moins salée.

La mise en construction des barrages visant la régulation des débits ne permet plus de garantir la neutralité du milieu, ce qui n'est pas favorable au développement de la mangrove. A cela s'ajoute une mauvaise régulation de l'apport en sédiment venant de la partie terrestre. Face à ce constat, il préconise un suivi particulier de tous ces projets de barrage afin de mitiger cet impact. Entre autre problèmes de mangroves, il souligne la présence d'espèce introduite tel que le *Nipa palm* qui vient du Nigeria voisin et envahit les mangroves, ainsi que les fougères qui colonisent les sites après destruction de mangroves.



Quelques préoccupations ont été évoqués :

- la menace due à la construction des barrages sur la mangrove,
- la différence entre les palétuviers blanc et rouge et les espèces envahissantes.
- problème d'érosion des côtes,
- les populations disent que l'utilisation des palétuviers pour le fumage de poissons rendait ceux-ci plus dorés et appétissant

A ces préoccupations, des explications lui ont été données, à savoir qu'il s'agissait principalement des barrages de retenue qui génèrent ce problème, car la gestion des débits n'étant plus naturel après leur mise en place, ceci influence la salinité du milieu de développement de mangrove. Pour cela un suivi permanent des actions menées en amont des bassins versants de ces cours d'eau qui regorgent des projets de barrages est indispensable.

Concernant la différence entre les palétuviers blanc et rouge, elle se situe au niveau des racines (échasse pour le rouge), la couleur du bois obtenu comme l'indique leur nom, la possibilité de régénération naturelle pour le palétuvier blanc au niveau des rejets souches, ce qui n'est pas identique pour les palétuviers rouge qui sont plus prisés. Pour le *Nipa palm*, il a été précisé qu'il s'agit d'une espèce originaire de la Thaïlande introduite au Nigeria à l'époque

Pour répondre au problème d'érosion des côtes, ce qui présente aujourd'hui des conséquences négatives sur la mangrove et que par ailleurs le bois issu du palmier nipa (*Nipa fruticans*) et ses feuilles peuvent être utilisées pour le fumage de poissons à la place des palétuviers.

Le fait que les populations disent que l'utilisation des palétuviers pour le fumage de poissons rendait ceux-ci plus dorés et appétissant était aussi un problème de culture locale. Pour ce faire, une sensibilisation accrue devrait être faite pour informer les populations que l'utilisation d'autre moyen ne détériore en rien la qualité de ces poissons fumés. Les solutions consistant à l'utilisation des feuilles de *Nipa palm* et des écailles de poissons pour le fumage permettant d'avoir les mêmes résultats devraient être vulgarisés.

Par la suite la parole a été remise à M. MBOUFACK Collins Bruno qui au nom de Dr. WASSOUNI, Coordonnateur National du Projet de Conservation et de Gestion Participative des Ecosystèmes de Mangroves au Cameroun a présenté ledit projet. L'ensemble des activités menées dans le cadre de ce projet a été passé en revue.

Les phases principales du projet ont consisté en la sensibilisation, la formation théorique et pratique à la régénération de mangrove ainsi que le suivi. Il ressort de sa présentation qu'environ 40 000 plants de palétuviers ont déjà été mise en place depuis le début du projet en 2009.

Il a ensuite présenté la première parcelle visitée qui couvre environ 1,5 à 2 ha.

4 hectares avec 40 000 pieds. Avec les plants en pépinière actuellement sur les différents sites les chiffres passeront à 6 hectares pour 60 000 pieds plantés au total. Il a été aussi précisé que le Département de l'Océan avait été choisi comme site pilote et les villages concernés sont Lokoundjé, Behondo, Campo Beach, Ipono, Londji et Bouandjo. Il a précisé que les activités étaient aussi en cours dans la zone du Rio del Rey et devraient s'étendre aussi dans d'autres villages côtiers abritant les mangroves.

C'est à la suite de ces différents éclaircissements que les Ministres et leur suite ont repris les pirogues vers le chemin de retour autour de 15h 20min.

II. 2- Lancement officiel de la journée Internationale de la Biodiversité (24/05/2012)

La deuxième journée a été marquée par la lecture du message du Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique pour la conservation de la Biodiversité, par les présentations et les Allocutions.

1/ Lecture du message du Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique par Madame le Point Focal de la CDB au Cameroun

Il est ressorti de ce message que :

- les océans représentent les 3/4 de la surface de la terre ;
- la pêche produit plus de 15% de protéine animale dans le monde ;
- les phytoplanctons produisent plus de 50% de l'oxygène ;
- les stocks mondiaux de poissons sont fortement exploités ;
- les débris de plastique continuent à tuer la vie marine et la pollution de la terre est la création des zones d'eau côtière totalement dépourvue d'oxygène ;
- malgré tous les dégâts infligés à la faune et les habitats marins au cours des siècles passés entre 10 et 50% de populations et des écosystèmes ont montré une certaine reprise en cas de menaces.

La Conférence de Rio+ 20 doit donner un nouvel élan à la protection de la Biodiversité marine grâce à des initiatives développées par les Nations Unies, les gouvernements et d'autres partenaires pour freiner la surpêche, développer les zones marines protégées et de réduire la pollution des océans et l'impact du changement climatique. Pour atteindre l'objectif de la Biodiversité d'Aichi de la Conservation de 10% des zones marines côtières d'ici 2020, des mesures de conservation doivent être prises au niveau national et mondial en améliorant la coopération internationale.

2/ Présentations et projection

a) projection d'un documentaire sur les mangroves

Dans le but de contribuer à la protection des mangroves, l'OPED promeut l'utilisation des fumoirs améliorés pour le séchage des poissons. Ces dits fumoirs consomment peu de bois et sont moins pénibles. Avec les fumoirs améliorés, les écailles de poisson, les déchets de banane, des feuilles de melon, bref les déchets biodégradables qui ne détériorent pas la qualité du poisson.

3/ Présentation sur la conservation de la biodiversité marine

a) présentation des activités de WWF dans le site de Campo Ma'an par Monsieur Gilles ETOGA

Dans son exposé, Monsieur ETOGA a relevé que le site de Campo Ma'an est un site de très haute priorité en terme de conservation pour le gouvernement car il regorge un important stock de tortues marine et plus de 80 espèces de grands mammifères (500 éléphants, 680 gorilles et 1000 Chimpanzés). Il a aussi souligné que cette zone est menacée par la mise en place d'infrastructures telles les complexes portuaires, les concessions forestières, les barrages

hydroélectriques et les Agro-industries. Il a en outre présenté les visions et piliers d'intervention de leur organisation.

Après la présentation des visions et des piliers d'intervention du WWF, Monsieur ETOGA a fait la synthèse du rapport des activités des différents ateliers organisés en 2007 à Mbalmayo et en 2008 à Kribi en collaboration avec le MINEPDED.

Il ressort également de ce rapport que le site de Campo Ma'an est menacé par les pressions anthropiques directes: le braconnage, l'agriculture itinérante sur brulis, l'agriculture industrielle, l'exploitation forestière, la pollution marine et atmosphérique et la pêche intensive.

Ces actions anthropiques s'accompagnent des impacts tels que l'accélération de la pollution atmosphérique et de l'émission du CO₂ dont la concentration dans l'air ambiant de l'UTO est de l'ordre 380 ppm (intensification du trafic routier et maritime, exode rural, demande en énergie combustible...)

Les réponses obtenues à l'issu de cette étude sont : la conduite des EIE des AE, les Plans d'aménagement, la certification des forêts, le classement du parc marin et le suivi écologique.

Le taux de collecte des données de cette étude est d'environ 70% (30% des informations n'existent pas ou ne sont pas accessibles au niveau local et national). Ces résultats constituent une base pour la mise en place du mécanisme REDD.

Il ressort de cet exposé que le projet de création et de sécurisation des aires protégées marines doivent être poursuivi car les aires protégées marine peuvent contribuer efficacement à la restauration de la biodiversité de cet écosystème.

4/ Présentation sur “*activities within the marine and Coastal Ecosystem*” par Dr. Gordon AJONINA

La présentation des activités de CWCS en milieux marin et côtier par Dr. **Dr. Gordon AJONINA** a été axée principalement sur les principales activités

de cette organisation et le rôle de ces écosystèmes dans la séquestration du carbone.

5/ Les allocutions



a) Allocution du Délégué du Gouvernement

Le Délégué du Gouvernement a été honoré d'accueillir les Ministres et leur délégation. Il les remercie pour le choix de Kribi qui épouse les caractéristiques géographiques de la cité. Toutefois, il est conscient de l'exposition de la Biodiversité aux problèmes de changement climatiques et aux activités anthropiques.

Par la suite, il a posé des questions sur le devenir des côtes, des tortues marines, des poissons, et des mangroves face à toutes ces interrogations, il souhaiterait que les mesures de la protection et de Conservation de la Biodiversité soient prises.

b/ Allocution du Ministre du MINEPDED

Le Ministre dans son allocution, a remercié tous les invités et a rappelé à l'assistance que le monde entier célèbre le 22 mai la journée de la Biodiversité. Avant de justifier le choix porté sur les côtes de Kribi pour la célébration de cette journée, il a souligné que la fête nationale du 20 mai a conduit au report de la cérémonie aux 23 et 24 mai.

Il a également rappelé les sites qui ont été visités la veille. Avant d'encourager l'OPED et de lancer l'appel aux autres femmes et aux autres ONGS de suivre l'exemple de cette organisation, le Ministre a tenu à apprécier le travail ingénieux des femmes Mbeka'a.

Pour l'érosion des côtes au niveau des Chutes de la Lobé, le Ministre a déclaré que les partenaires comme l'UNESCO seront saisis pour solliciter des appuis afin de sauvegarder ce patrimoine mondial.

Pour la régénération des mangroves, le Ministre a rappelé que l'Etat mobilise chaque année et depuis 2009, une somme de 120 millions de francs Cfa pour la restauration de cet écosystème. Dans la même optique, l'Etat continuera à soutenir lesdits projets. Le Ministre a également admiré les plantations mises en place dans le cadre de ce projet.

Par ailleurs, le Ministre a relevé que les activités anthropiques entraînent l'épuisement des ressources naturelles. Face à ces menaces, il a interpellé la population à adopter les comportements respectueux de l'environnement qui contribuent à la sauvegarde des Ecosystèmes des mangroves.

Pour terminer son allocution, le Ministre a signalé que la célébration de journée a coïncidé avec les activités de l'actualisation de la Stratégie et Plan d'Action National sur la Biodiversité (NBSAP). A cet effet, il a procédé au lancement de l'atelier de concertation des parties prenantes en zones marine et côtière pour la révision du NBSAP.

Conclusion et recommandations

Dans l'ensemble les activités relatives à la célébration de la Journée Internationale de la Biodiversité ont connu un succès. Les visites sur les sites ont permis de faire des constats qui ont amené le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement Durable à apprécier le travail ingénieux des femmes de Mbeka'a sur l'élevage des crevettes d'eau douce et admirer les travaux faits à Londji dans le cadre du projet de conservation et de gestion participative des écosystèmes de mangroves au Cameroun.

A l'issue des cérémonies marquant la célébration de la JIB, certaines recommandations ont été faites.

Pour le projet de conservation et de gestion participative des écosystèmes de mangroves au Cameroun :

- renforcer les capacités matérielles des groupes intervenant dans le projet pour leur faciliter les travaux de désengorgement de l'embouchure afin d'éviter la stagnation des eaux qui stresse les plants de palétuviers causant à la longue leur mort ;
- améliorer l'enveloppe budgétaire du projet afin de permettre d'agrandir les parcelles à reboiser et d'étendre les activités dans d'autres localités ;
- mener des études pour déterminer les différents types d'attaques parasitaires orchestrés sur les plants.

Pour le projet Tourisme côtier durable :

- Au niveau des chutes de la Lobé, sensibiliser davantage les populations sur l'impact négatif des activités d'extraction de sable au niveau des plages ;

- saisir l'UNESCO pour solliciter un appui afin de sauvegarder le patrimoine mondial que constitue les Chutes de la Lobé.

Pour le projet d'aquaculture des crevettes d'eau douce et protection de l'environnement :

- Appuyer davantage les activités des femmes éleveuses de crevettes de Mbeka'a afin d'améliorer la visibilité des actions/interventions du MINEPDED ;
- Augmenter la dotation/allocations du Small Grants Programme du GEF pour permettre le renforcement des activités de ces femmes et d'étendre l'expérience d'élevage des crevettes dans d'autres localités.

L'équipe des rapporteurs :

Le Point Focal de la CDB :

GBETNKOM NDAM Hamed

GALEGA Prudence

TSAMA NJITAT Valerie

MBOUFACK Collins Bruno